

Date : 2 juillet 2024

Heure : 18 h

Lieu : Teams

Procès-verbal

Présences :

Louise Ouellet	Administratrice (District 2)
Édith Tremblay	Administratrice (District 3)
Marie-Ève Cloutier	Administratrice (District 4)
Marie-Hélène Lebel	Administratrice (District 5)
Yvanho Rioux	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Éric Chouinard	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Cynthia Belzile	Administratrice (Personnel de soutien)
Claudine Beaulieu	Administratrice (Personnel de direction d'établissement)
Vacant	Administratrice (Personnel d'encadrement)
Richard Gagnon	Administrateur (Personnel professionnel)
Julie Thibault	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

Absences :

Christine Fiocco	Administratrice (District 1)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Yolande Pelletier	Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)
Jean-Philippe Bélanger	Administrateur (18 à 35 ans)
Claudine Saint-Pierre	Administratrice (Personnel enseignant)

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance se déroule via la plateforme TEAMS et débute à 18 h. Les membres du conseil d'administration sont présents sauf mesdames Yolande Pelletier et Claudine Saint-Pierre qui ont motivé leur absence. Mme Christine Fiocco et messieurs Claude Breault et Jean-Philippe Bélanger sont également absents et non pas motivés leur absence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Hélène Lebel **et RÉSOLU** :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 001 – 2024-07-02

3. Entente avec le Collège La Passerelle

À la suite de la résolution n° CA 030 – 2023-11-27 adoptée par le conseil d'administration à sa rencontre du 27 novembre 2023 concernant l'entente avec le Collège La Passerelle, madame Nancy Couture nous informe des résultats obtenus au cours des dernières années. Elle mentionne avoir reçu récemment une demande de précisions visant à spécifier les tenants et aboutissants de l'entente contractuelle avec ce partenaire. Étant donné que les membres du conseil d'administration ont autorisé ce partenariat, madame Couture tenait à les informer des développements ainsi que de la documentation qui sera transmise pour répondre à la demande formulée. Les administrateurs délibèrent sur le sujet.

4. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 18.

Édith Tremblay, présidente

Vincent Pelletier, secrétaire général